

# **DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

# BOFIP-RHO-15-0601 du 07/08/2015

Arrêté du 4 août 2015

ARRETE CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTERIM DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTERE

#### Bureau RH-1B

#### RÉSUMÉ

Cet arrêté charge une administratrice des Finances publiques de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques du Finistère

Date d'application : 14 septembre 2015

**DOCUMENTS À ABROGER** 

Néant



# SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTÈRE......3

# PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU FINISTÈRE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES BUREAU RH-1B

#### **ARRÊTÉ**

chargeant une administratrice des finances publiques de l'intérim de la direction départementale des finances publiques du Finistère

### LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

# **ARRÊTE**

#### **Article premier**

Mme Gwenaëlle BOUVET, administratrice des finances publiques de 4ème échelon, directrice du pôle pilotage et ressources à la direction départementale des finances publiques du Finistère, est chargée de l'intérim de la direction départementale des finances publiques du Finistère, en remplacement de Mme Véronique PY, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

Cette mesure prend effet le 14 septembre 2015.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT LE 4 AOÛT 2015

POUR LE MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS, POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES, PAR DÉLÉGATION, LE CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES,

#### **HUGUES PERRIN**

BOFiP Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Bruno Parent ISSN 2268-0756